



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 14 août 2020

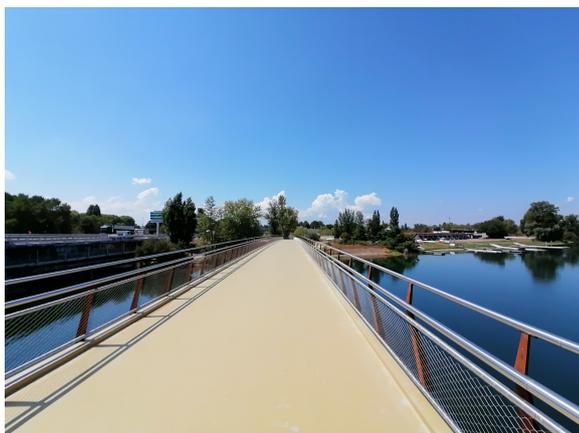
Aménagement à 2X3 voies de la rocade bordelaise : mise en service de la nouvelle passerelle piétons et cycles à Bordeaux Lac

Dans le cadre du projet de mise à 2 x 3 voies de la rocade, un nouvel ouvrage assurant la continuité des cheminements piétons et cyclables vient d'être mis en service.

Ce trait d'union entre les deux rives du lac, réservé aux modes actifs de déplacement, permet de connecter les zones d'habitat, d'activités et de loisirs situées à proximité, améliore les conditions de sécurité des usagers et leur offre une vue panoramique sur le lac.

Cette passerelle, d'une longueur de 200 mètres reposant sur trois piles, franchit le lac de Bordeaux en s'intégrant dans le paysage par ses lignes élancées et la nature des matériaux retenus.

La réalisation de cet ouvrage, d'un montant de 5,5 M€ TTC, s'inscrit dans une volonté forte de l'État et de Bordeaux Métropole, cofinanceurs à parité des travaux, de promouvoir les circulations douces.



Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99
Agathe Nougé : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@region-nouvelle-aquitaine.fr



2, esplanade Charles-de-Gaulle
2/2 CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex